

Insertion professionnelle et emploi des ingénieurs halieutes

Enquête agro-halieuses
Promo 1970 - 2004



D'après l'enquête 2005 de l'association Agro-Halieuses
traitée par Emmanuel Chassot et Cati Courtin - Agrocampus Rennes
sous la responsabilité de Didier Gascuel

Juin 2006

Introduction

Agrocampus Rennes est la seule école d'agronomie qui propose une formation halieutique (spécialisation ingénieur et Master Sciences Halieutiques et Aquacoles). Cet enseignement a une vocation pluridisciplinaire : celui de former les futurs ingénieurs à la compréhension du comportement des ressources halieutiques et au mode de gestion des filières des produits de la pêche et de l'aquaculture.

Cette enquête a pour but d'exposer le devenir des ingénieurs agronomes, spécialisés en halieutique, au travers des domaines d'application, ainsi qu'au niveau de la qualité et de la quantité des offres d'emploi.

La formation existant depuis une trentaine d'années, nous disposons ainsi d'un certain nombre de données concernant l'insertion professionnelle des diplômés. L'enquête a été réalisée en 2005 auprès des anciens halieutes des promotions 1970 à 2004, les questions posées étaient centrées sur leur insertion professionnelle et leur carrière. Sur 551 personnes contactées, 218 ont répondu (50% de réponse). L'analyse de ces réponses nous renseigne donc sur le devenir des halieutes.

Le traitement des résultats a été réalisé en 2 parties : les promos de 1970 à 1994 et celles de 1995 à 2004.

Partie I. ENQUETE SUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES ANCIENS HALIEUTES ISSUS DES PROMOTIONS DE 1995 à 2004.

Les résultats de cette partie s'appuient sur 118 questionnaires analysés pour un total de 234 personnes interrogées en décembre 2004 et janvier 2005.

1. La situation actuelle des jeunes halieutes

Sur les promotions de 1995 à 2004, 47 % des halieutes travaillent en CDI (contrat à durée indéterminée) et 36 % en CDD (contrat à durée déterminée), dont 30 % de doctorants (Figure 1.1). Parmi les 16 % sans emploi sont incluses les personnes ne recherchant pas une activité professionnelle (année sabbatique, éducation des enfants, création d'entreprise, etc.).

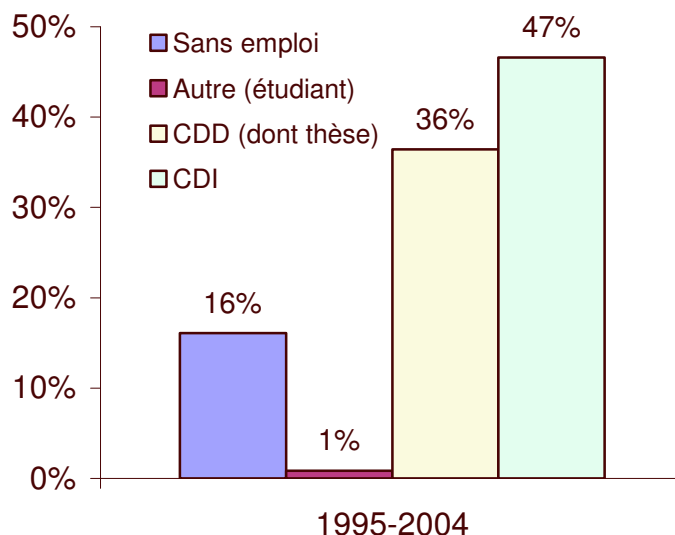


Figure 1.1. Situation professionnelle et type de contrat en janvier 2005 des halieutes pour la période 1995-2004.

Au cours de la période considérée, le pourcentage d'halieutes en CDI augmente régulièrement pour atteindre près de 90 % pour les promotions sorties en 1995-1998. Le pourcentage de personnes en CDD augmente logiquement avec les promotions les plus récentes (Figure 1.2). En janvier 2005, 60 % des étudiants issus de la promotion sortie à l'automne 2004 ont signé un contrat professionnel (CDD ou CDI).

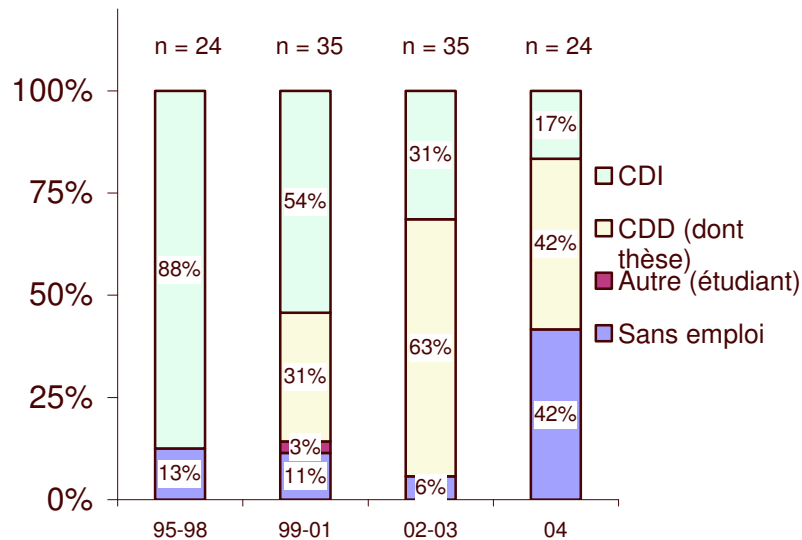


Figure 1.2. Situation professionnelle des halieutes et type de contrat de travail en janvier 2005.

2. Insertion professionnelle

- Durée de l'insertion professionnelle avant le premier emploi salarié¹

95% des étudiants trouvent un premier emploi salarié au cours de l'année qui suit la formation halieutique. Il est intéressant de constater que la moitié des halieutes trouve un emploi deux mois après leur sortie de l'école et plus de trois sur quatre en moins de six mois (Figure 1.3).

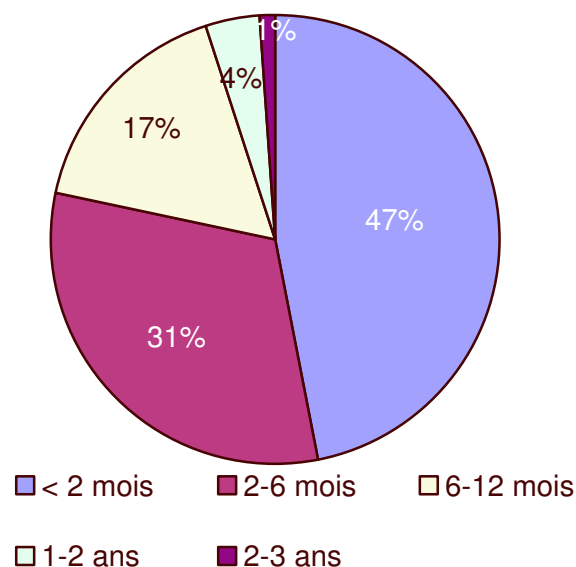


Figure 1.3. Durée de temps de recherche d'emploi avant le 1er emploi salarié pour la période 1995-2004.

¹ Sont considérés comme emploi salarié CDD, bourse de formation, mission ou CDI.

- Durée de l'insertion professionnelle avant le premier emploi stable²

Près de 60 % des halieutes trouvent un emploi stable en moins d'1 an à l'issue de leur formation (Figure 1.4). Lorsque l'on compare les périodes 1995-98 et 1999-2001, on constate que la situation semble s'améliorer entre les 2 périodes. Ainsi, 81 % des halieutes ont trouvé un emploi stable en moins de 2 ans et aucun n'a mis plus de 3 ans (Figure 1.5). Les résultats 2002/2003 font apparaître une augmentation du pourcentage d'halieutes ayant trouvé un emploi stable en moins d'un an. Néanmoins, on ne dispose pas encore pour ces promotions les plus récentes du recul nécessaire pour disposer d'information sur la durée d'insertion supérieure à 3 ans. Les résultats peuvent donc être biaisés.

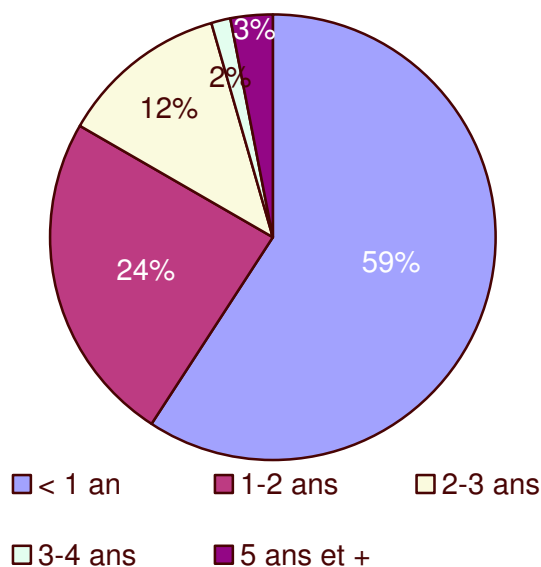


Figure 1.4. Durée de temps de recherche d'emploi avant le 1er emploi stable pour la période 1995-2004.

² Sont considérés comme emploi stable CDI ou CDD renouvelable.

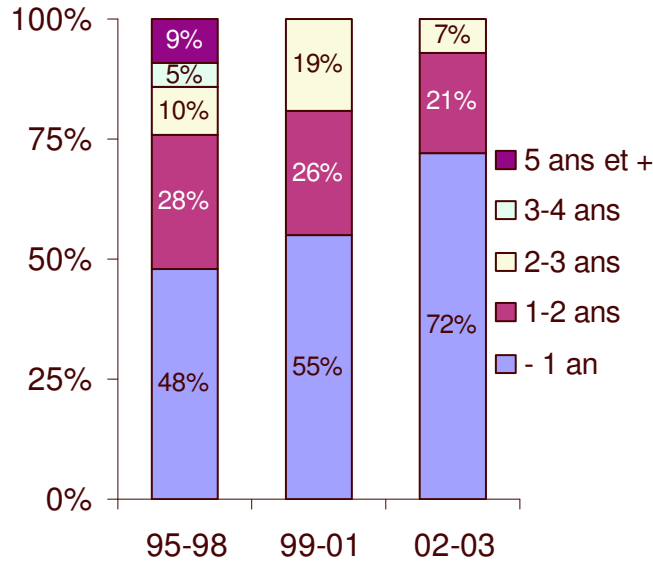


Figure 1.5. Moyenne du temps de recherche avant le premier emploi stable.

▪ Activités des halieutes avant leur premier emploi stable

La durée de l'insertion professionnelle (temps passé entre le diplôme et le 1^{er} emploi stable) est en moyenne de 12,8 mois, dont 2,8 mois en recherche d'emploi et 2,7 mois en CDD. Cette moyenne inclut également 2,4 mois de thèse et 1,6 mois de formation...qui ne concernent évidemment que ceux qui font une thèse (et y consacre en fait 36 mois) et ceux qui suivent une formation (en moyenne 10 mois). A l'inverse, la durée moyenne de l'insertion professionnelle, hors VAT, thèse et formation est de 6,1 mois. Enfin notons que 59 % des halieutes ne déclarent aucune période de recherche d'emploi au cours de leur insertion professionnelle ; tandis que pour les 41 % qui passe une période de chômage, celle-ci dure en moyenne 6,8 mois.

Total = 12,8 mois

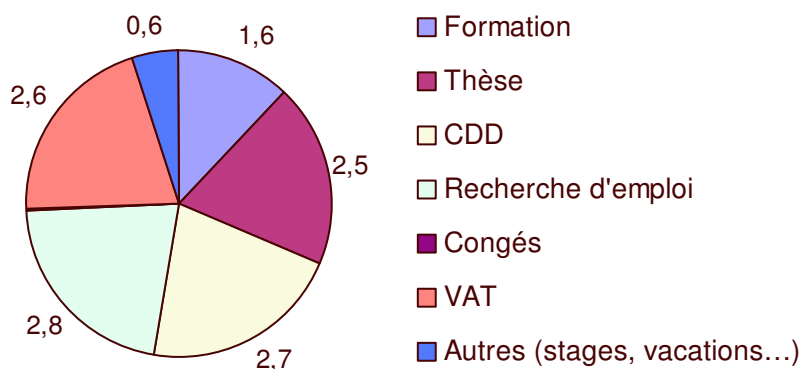


Figure 1.6. Durée de l'insertion professionnelle entre la fin de la formation et le premier emploi stable et répartition moyenne de l'activité pendant cette période, en nombre de mois

- Les moyens disponibles pour trouver un emploi

Les associations des anciens élèves (UNIA, anciens élèves de l'ENSAR et Agro-halieuates) constituent le principal moyen dans l'obtention d'un emploi pour les ingénieurs halieuates (Figure 1.7). Parmi celles-ci, l'association Agro-halieuates est à l'origine de plus de 10 % des emplois occupés au 1er janvier 2005. Les candidatures spontanées et autres (création d'entreprise, concours, ...) représentent presque 30 % des emplois. Les relations (personnelles et professionnelles) et les médias (presse, internet) contribuent pour moins de 10 % des emplois obtenus compte tenu du caractère spécialisé de la formation halieuatique.

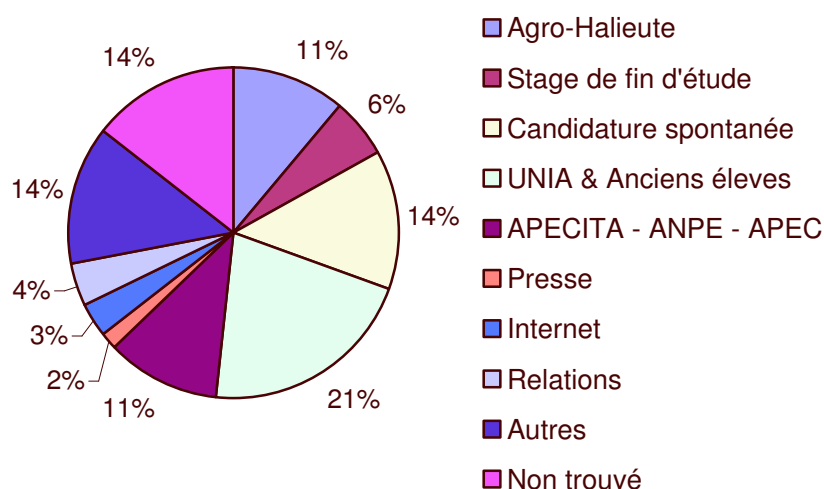


Figure 1.7. Techniques et médias utilisés à l'origine de l'emploi occupé au moment de l'enquête par les personnes interrogées.

3. Vie professionnelle

- Lien avec la formation

En moyenne 74 % des personnes actives ayant répondu à l'enquête travaillent dans le secteur de l'halieutique avec une nette augmentation dans les promotions les plus récentes (Figure 1.8). Le nombre de personnes travaillant hors halieutique reste limité, 7 % pour les promotions les plus récentes.

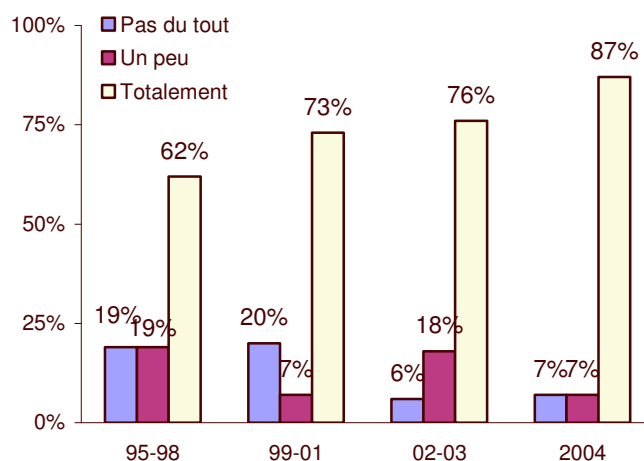


Figure 1.8. Adéquation entre la formation halieutique et l'emploi occupé au moment de l'enquête par les personnes interrogées issus des promotions 1996-2004.

- Secteurs d'activités

Les anciens de la formation halieutique exercent principalement dans l'enseignement et la recherche (doctorants inclus), les administrations et organismes officiels, le secteur de l'halio-alimentaire (commerce, distribution et industries agro-alimentaires des produits de la mer) ainsi qu'au sein des organismes professionnels (organisations de producteurs, sections régionales conchylicoles, comités des pêches) (Figure 1.9).

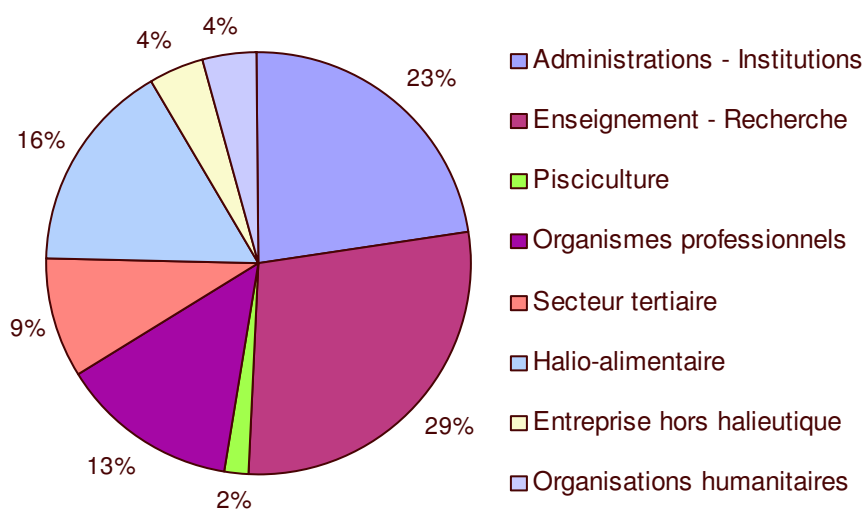


Figure 1.9. Secteurs d'activités dans lesquels exercent les anciens halieutes au moment de l'enquête.

▪ Rémunérations

Les rémunérations des anciens halieutes présentent une large gamme de valeurs allant de moins de 15000 € à plus de 60000 € bruts par an (Figure 1.10). Ceci illustre la diversité des débouchés liée au caractère généraliste de la formation halieutique. Les variations importantes observées entre les salaires bruts sont généralement associées aux secteurs d'activités dans lesquels les halieutes exercent leur profession. En particulier, les emplois dans les secteurs d'agro-fournitures, les industries agro-alimentaires et les bureaux et/ou sociétés d'études et de conseils offrent les salaires les plus élevés. A l'inverse, les anciens de la formation poursuivant en doctorat ou travaillant dans les organisations non gouvernementales (ONG) ont généralement les salaires les plus faibles. Sur l'ensemble de la période considérée, environ 50 % des rémunérations sont supérieures à 25000 € bruts par an.

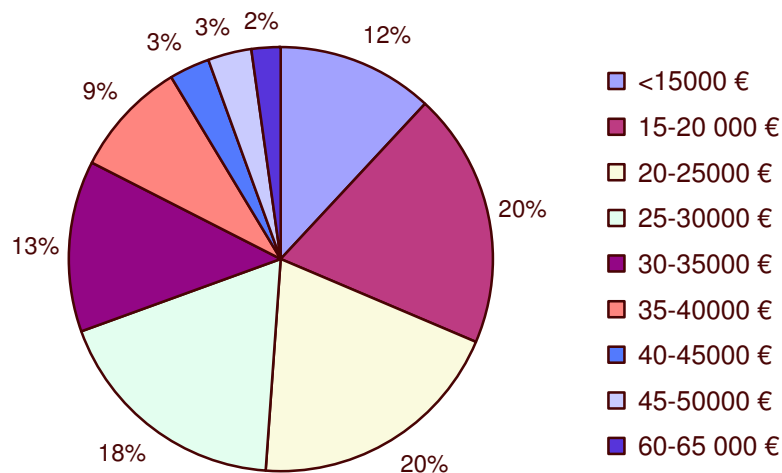


Figure 1.10. Répartition des rémunérations (brutes) des anciens halieutes pour la période 1995-2004.

La gamme de rémunérations observée pour la période 1995-2004 se retrouve également au niveau des promotions les plus récentes (Figure 1.11). Le montant des salaires ne dépend pas uniquement de l'ancienneté mais semble principalement lié au secteur d'activité.

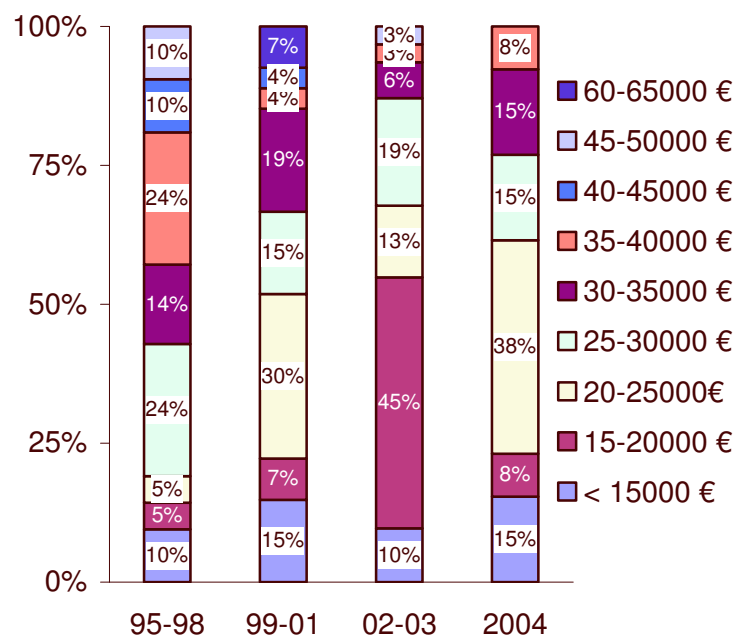


Figure 1.11. Répartition des rémunérations (brutes) des anciens halieutes pour différentes périodes.

Partie II. ENQUETE SUR L'ACTIVITE DES ANCIENS HALIEUTES ISSUS DES PROMOTIONS DE 1970 à 1994.

▪ Secteurs d'activité

Les secteurs d'activités occupés par les halieutes des promotions de 1970 à 1994 ont sensiblement peu évolué. La part relative dédiée à l'enseignement et à la recherche a quelque peu diminué au profit des administrations et institutions et du secteur tertiaire (Figure 2.1). Il est intéressant de constater que la proportion des personnes interrogées travaillant dans des entreprises hors halieutique a diminué.

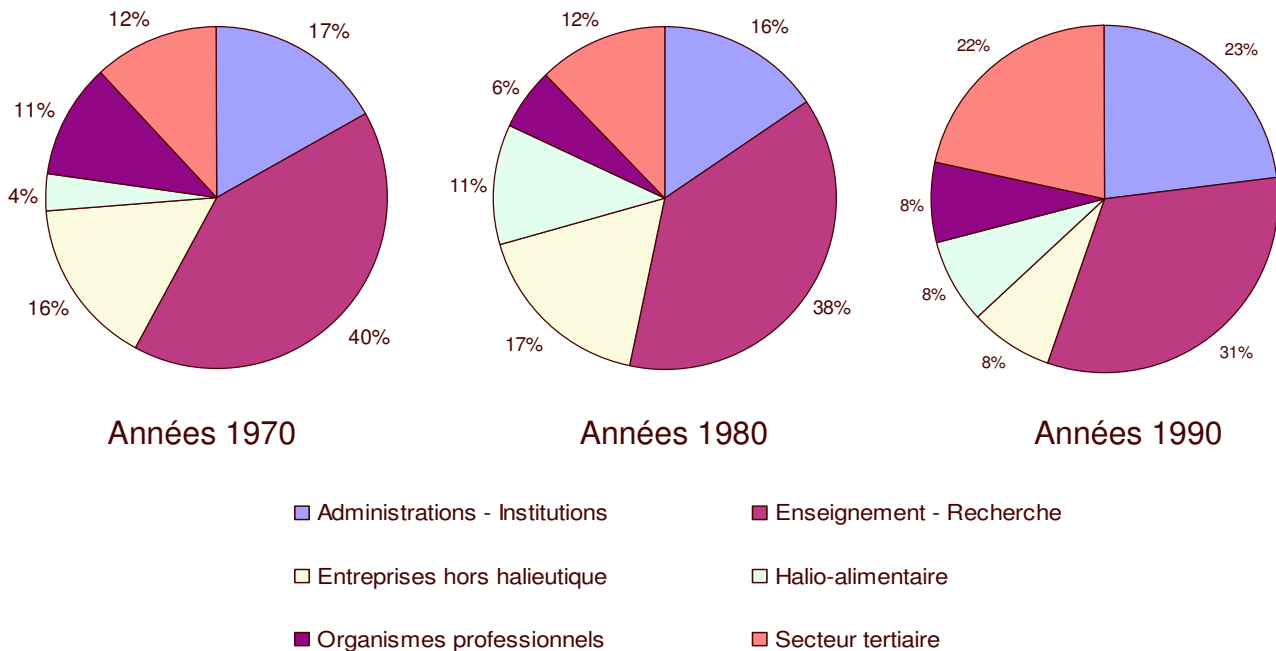


Figure 2.1. Evolution des secteurs d'activité au sein desquels travaillent les halieutes issues des promotions allant de 1970 à 1994.

Ceci confirme ce qui avait été observé pour les promotions les plus récentes, c'est à dire une augmentation du lien entre formation et profession depuis les années 1970 (Figure 2.2). La spécialité halieutique a su ainsi progressivement s'adapter à l'évolution du marché du travail et former des cadres dont l'insertion professionnelle a été au fil du temps de plus en plus en adéquation avec leur formation.

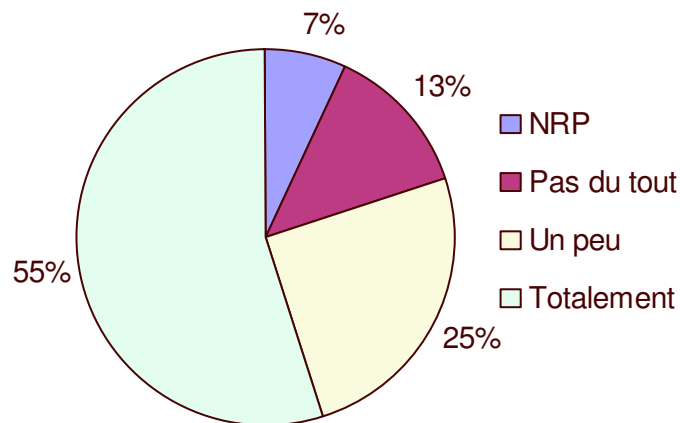
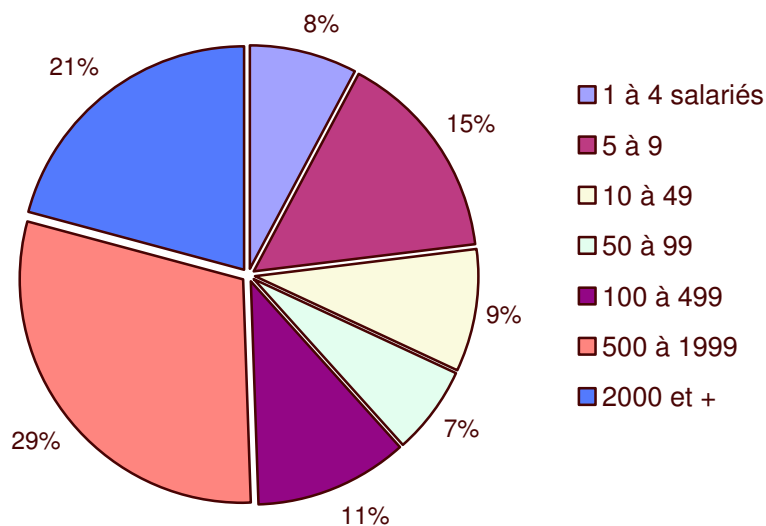


Figure 2.2. Adéquation entre la formation halieutique et l'emploi occupé au moment de l'enquête par les personnes interrogées issues des promotions allant de 1970 à 1994.

- Taille des entreprises

La taille des entreprises dans lesquelles les anciens halieutes exercent leur profession est liée aux secteurs d'activité et apparaît très variable, allant de petites structures constituées de 1 à 4 salariés jusqu'aux grands organismes de plus de 2000 employés. Il est en particulier intéressant de noter que 50 % des halieutes travaillent dans des entreprises de plus de 500 salariés et que presque 25 % travaillent dans des structures de moins de 10 salariés.



▪ Rémunérations

Les rémunérations brutes des halieutes issues des promotions allant de 1970 à 1994 s'échelonnent de moins de 15 000 € à plus de 65 000 €. La répartition est logiquement différente des proportions observées pour les promotions plus récentes (1995-2004), les salaires augmentant généralement avec l'expérience.

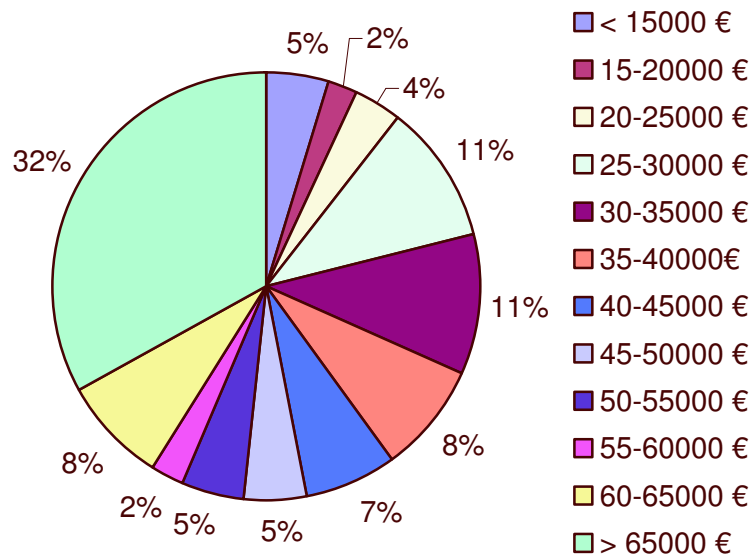


Figure. 2.3. Répartition des rémunérations (brutes) des anciens halieutes pour la période 1970-1995.

Conclusion

Depuis sa création en 1969, près de 800 étudiants ont suivi la formation halieutique dispensée dans le cadre d'une des spécialisations de troisième année de l'École Nationale Supérieure Agronomique de Rennes (nouvellement Agrocampus Rennes). Cette spécialisation est une formation polyvalente qui conduit à une large gamme de débouchés dans de nombreux secteurs d'activités tels que l'enseignement et la recherche, les industries alimentaires, le développement et les organismes professionnels. Ce caractère généraliste des emplois occupés par les anciens halieutes se retrouve au niveau des responsabilités professionnelles, de la diversité des rémunérations ainsi que de la localisation géographique des lieux de travail, un grand nombre d'entre eux exerçant leur profession dans les DOM-TOM ou à l'étranger.

A l'issue de leur formation, près de 50 % des étudiants trouvent un premier emploi en moins de 2 mois, 95 % en moins d'un an. L'obtention d'un emploi stable (CDI ou CDD renouvelable) est évidemment un peu plus longue. Néanmoins plus de 80 % des étudiants trouvent un emploi stable en moins de 2 ans, notamment par le biais des associations d'anciens élèves et de l'association agro-halieute. Hors VAT et formation complémentaire (thèse,...) la durée moyenne de l'insertion professionnelle (avant le 1^{er} emploi stable) est ainsi de 6 mois et 60 % des anciens étudiants ne déclarent aucune période de chômage au cours de leur insertion professionnelle. On constate par ailleurs au cours du temps une augmentation de l'adéquation entre la formation et le travail dans le secteur de l'halieutique.

Agrocampus Rennes est la seule école d'ingénieur en France proposant une spécialisation dans le domaine de l'halieutique. Depuis 2004, Agrocampus a adapté son offre de formation à la réforme LMD (Licence – Master – Doctorat) en proposant un Master professionnel « Sciences halieutiques et aquacoles » aux étudiants français et étrangers, favorisant la reconnaissance de la formation halieutique sur le plan international. Ce Master a vu le jour conjointement avec la mise en place du Pôle Halieutique Agrocampus Rennes, structure transversale d'enseignement regroupant plusieurs équipes d'Agrocampus. Le Master professionnel se déroule dorénavant sur deux années et a ainsi permis de renforcer à la fois le socle de connaissances enseignées et de développer des compétences adaptées au monde des professionnels. En 2005, la reprise de l'association agro-halieutes par des étudiants d'Agrocampus devrait permettre de poursuivre les actions en faveur de la promotion de la formation et de favoriser ainsi l'intégration des étudiants halieutes dans le monde du travail.